

Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1.

Débitrice: **RAMLOFF VENRUES SA**, c/o Société Fiduciaire So-fidad, rte de Sauverny 6, 1290 Versoix
2.

Déclaration de faillite: 09.07.2009
3.

Suspension de faillite: 24.11.2009
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 21.12.2009
5.

Avance de frais: CHF 4'500.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: Effectuer tous investissements immobiliers et financiers dans les limites de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE); toutes prestations de service y relatives.

Pour tout renseignement:

Groupe n°2, tél, 022 388 89 02

2009 000864 Z / OFA2

Office des faillites

1227 Carouge

05379432